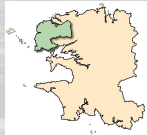


La lettre mensuelle de

JEAN-LUC BLEUNVEN*Lizher ar c'hannad*

n° 44

Édito - Rak-ger**L'ubérisation consentie de l'agriculture**

Le récent conflit entre la centrale américaine UBER et les chauffeurs de taxi parisiens illustre très bien une problématique certes ancienne, mais qui se pose d'une façon nouvelle : **la répartition du pouvoir et de la richesse** entre le grand nombre de personnes qui génèrent l'activité d'une part et l'organe central d'autre part.

Alors que les chiffres du revenu agricole 2016 viennent d'être publiés, on peut s'interroger sur les raisons fondamentales de la baisse conséquente des revenus des agriculteurs. Les phénomènes météorologiques sont pointés du doigt, ainsi que l'excès d'offre sur le marché du lait, malgré une revalorisation des produits laitiers sur le marché international.

Mais ne doit-on pas aller plus loin dans la recherche d'explications ? N'y aurait-il pas un phénomène similaire à l'ubérisation dans le secteur agricole ?

Pourquoi les bénéficiaires de la transformation et de la distribution des produits laitiers sont-ils si florissants, alors que les éleveurs sont nombreux à être au bord de la faillite ?

Les coopératives de transformation des produits agricoles pratiquent la même politique que les groupes privés, à savoir grossir toujours plus, dans une logique qui se veut valable partout et toujours, c'est-à-dire quel que soit le secteur ou le contexte économique. Pour cela elles ont besoin d'un carburant qu'elles prennent dans la poche des producteurs, tout comme Uber profite de sa situation de monopole pour imposer son prélèvement non négociable.

Depuis longtemps, les coopératives pratiquent une optimisation sociale et fiscale, tels des magiciens. Récemment, le groupe coopératif In Vivo a annoncé qu'il réalisait plus de 50% de son chiffre d'affaire à l'étranger. **Quel est l'intérêt de cette stratégie de développement à l'international pour les producteurs ?** Une part de leur revenu, prélevée tout à fait légalement et de manière consentie, sert à bâtir un empire international. Or, ils ne perçoivent aucun retour sur cet investissement.

La capacité extraordinaire des agriculteurs à se laisser tondre la laine sur le dos étonne les observateurs extérieurs. Où sont passées les valeurs fondamentales du syndicalisme "unitaire" qui tiendra bientôt son congrès à Brest ? Comment expliquer une telle absence de réaction face à la mise en coupe réglée d'une profession ?

À Paris les chauffeurs UBER ont obtenu une confrontation qui oblige la centrale américaine à négocier, même si le rapport de force est déséquilibré et plutôt défavorable pour le moment. Rien de tout cela en agriculture : aucune remise en question de la situation, sinon des plaintes isolées montant des campagnes. **Sans rapport de force entre les producteurs d'un côté et les transformateurs et distributeurs de l'autre, il n'y aura pas de juste répartition de la richesse.**

Dans le contexte socio-politique actuel, les politiques de l'Union européenne, dont la politique agricole, sont remises en question. **Si le projet que nous souhaitons porter consiste à permettre aux paysans de vivre de leur travail, il faut éviter une Politique Agricole Commune au rabais.** Pour cela, il nous faudra certainement évaluer avec un regard critique ce qui a été bâti depuis les années 60, et s'interroger sur les valeurs fondamentales que nous souhaitons défendre.

Vie locale – Buhez ar vro

Le premier trail urbain de Brest aura lieu **le samedi 1er avril**, à l'initiative du club des Brest Goélopeurs. Le principe du **Brest Urban Trail** est simple : un parcours varié, de 14 km, en solo ou en duo, au cœur de la ville et d'une rive à l'autre. **Plus de 1000 coureurs** s'élanceront des Capucins, à l'assaut des lieux emblématiques de Brest.

De multiples animations seront proposées au grand public au sein des Ateliers des Capucins, sur deux jours (31 mars et 1er avril) : conférences, course pour les enfants, un village sport-santé, etc. Cette première édition promet d'être **une belle fête dans le cadre exceptionnel du plateau des Capucins**, lieu symbolique du renouvellement de la rive droite.

Mars 2017**Brèves – Titouroù**

Le 9 février, au cours de ma visite dans la commune de Plouarzel, j'ai pu constater le dynamisme de cette commune. Grâce à la politique d'urbanisme menée par André Talarmin et son conseil municipal, les commerces et les services y sont nombreux.

Le 10 février, j'ai accompagné Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, en **visite au collège Saint Pol Roux de Brest**. Elle est venue féliciter **26 élèves qui se sont engagés contre le harcèlement à l'école**.

Ce 10 février, **trois classes de l'école du lac de Plabennec** visitaient l'Assemblée nationale. Pour préparer cette visite, je suis allé à l'école répondre à leurs nombreuses questions.



Le 14 février, je me suis rendu, avec M. Louis Joinet, au ministère des Affaires étrangères pour évoquer la question de **la signature du traité d'amitié avec l'Algérie**.

Le 16 février j'ai participé à **l'inauguration des Capucins en présence de François Hollande** et de nombreux élus.

Le 25 février, dans le cadre du centenaire de la guerre 14/18, je me suis rendu à la **cérémonie de commémoration de la bataille de Verdun à Brest**, puis j'ai assisté aux **finale du tournoi annuel de Tennis de la Légion St Pierre**.



Le 26 février au matin, avec quelques sportifs volontaires, j'ai participé à la **course du Lac à Bourg-Blanc**.

L'après-midi, j'ai rejoint **l'Association des conjoints survivants et parents d'orphelins du secteur de Plabennec** à l'occasion de leur goûter annuel.

Le 28 février j'ai visité le **chantier de modernisation de la ligne ferroviaire Brest-Quimper**.

Comme les autres députés et sénateurs, j'ai été interrogé par l'émission « Quotidien » présentée par Yann Barthès sur **la transparence au Parlement**. Je suis également interpellé sur les réseaux sociaux sur ces questions. J'ai donc décidé d'y répondre dans [cette vidéo](#).

JEAN-LUC BLEUNVEN



Travail parlementaire

Pendant cinq ans, les parlementaires se sont efforcés de faire évoluer l'École pour **plus de justice sociale**. L'éducation a été une des priorités de cette législature : **les enseignants sont plus nombreux, mieux formés et mieux rémunérés**. Le gouvernement aura créé 60 000 postes dans l'éducation.

Le mandat qui s'achève aura permis de corriger l'injustice de la baisse considérable des moyens et d'inverser la tendance puisque **1044 postes d'enseignants ont été créés dans notre académie depuis le changement de majorité**.

En Finistère, nous constatons une forte baisse du nombre d'élèves. Néanmoins, voulant faire de l'école primaire une priorité, des postes ont été créés pour que les élèves soient mieux encadrés. 15 postes d'enseignant ont été créés depuis 2012, et 14 postes supplémentaires ont été créés au titre du dispositif « plus de maîtres que de classes ». Par ailleurs, 4 postes pour l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans ont été créés depuis 2013.

La refondation de l'École concrétise l'engagement de faire de la jeunesse et de l'éducation notre priorité. **La politique conduite depuis cinq ans vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous.** La lutte contre les **inégalités sociales** est renforcée, notamment à travers la scolarisation des enfants de moins de trois ans. Les contrats aidés sont pérennisés et le nombre de postes des accompagnants des 280 000 **élèves en situation de handicap** (AESH) est stabilisé à 60 000.

Grace à l'implication des équipes de l'Éducation nationale, la réforme du collège a permis de mieux accompagner chaque élève à travers un parcours individualisé et exigeant. C'est ainsi que **le nombre de jeunes quittant le système scolaire sans diplôme est passé de 140 000 en 2012 à moins de 100 000 aujourd'hui**.

Il ne faut pas néanmoins perdre de vue que l'évolution de l'école est une affaire de long terme. Vouloir une transformation rapide de l'éducation nationale en réformant trop fréquemment décourage les enseignants, acteurs essentiels de la réussite de nos enfants, majoritairement très engagés dans leur métier.

Questions écrites - Goulennoù

J'ai interpellé le Gouvernement sur :

- **la difficulté croissante de l'utilisation des chèques vacances.** En effet, le nombre d'entreprises acceptant les chèques vacances comme moyen de paiement a fortement diminué. Par ailleurs, les chèques vacances sont soit matérialisés soit dématérialisés et cette distinction est étanche et donc contraignante. (Affaires sociales et Santé), [voir la QE n° 102318](#).
- **sur la faible efficacité des mesures mises en œuvre afin de lutter contre le démarchage téléphonique.** (Affaires sociales et Santé), [voir la QE n° 103012](#).

Le Gouvernement a répondu :

- **à ma question sur les modalités de paiement de la cotisation financière des entreprises (CFE) et l'imposition forfaitaire (IFER)** (Finances et Comptes publics), [voir la QE n° 94042](#).

Les questions ainsi que les réponses du Gouvernement sont à retrouver sur le site internet www.jeanlucbleunven.fr, dans la rubrique « Travail parlementaire ».

> Pour me contacter

36 rue des Trois Frères Le Roy - 29860 Plabennec

Secrétariat : 02 98 03 15 58

Mail : contact@jeanlucbleunven.fr

Site : www.jeanlucbleunven.fr

Facebook : www.facebook.com/jl.bleunven

Twitter : [@JeanLucBleunven](https://twitter.com/JeanLucBleunven)

> Les permanences

- Les vendredis de 9 heures à 12 heures, à la permanence parlementaire de Plabennec.
- Prochaine permanence décentralisée : **vendredi 7 avril** à la mairie de Saint-Renan

Il est préférable de prendre rendez-vous.